



INFORMATION COVID-19 – Coronavirus – bulletin n°1 du 13 mars 2020 à 14 h30

Fermeture des établissements scolaires

A la suite de l'allocution du Président de la République ce jeudi 12 mars, tous les établissements scolaires de Salindres seront fermés jusqu'à nouvel ordre à compter du lundi 16 mars.

Cantine / Garderie des écoles élémentaire et maternelle

Les prestations de cantine / garderie des familles utilisant ces services seront automatiquement annulées et donc non facturées.

Fermeture du centre de loisirs, de l'accueil jeunes et de l'accompagnement scolaire

Dans le même sens que la décision prise pour les établissements scolaires, le centre de loisirs, l'accueil jeunes ainsi que l'accompagnement scolaire sont eux aussi fermés le mercredi, jusqu'à nouvel ordre.

La médiathèque reste ouverte sous la barre de **100 personnes uniquement**.

Le complexe sportif reste ouvert sous ces mêmes conditions. De nombreuses fédérations ont déjà annulé rencontres et manifestations. Les dirigeants doivent se rapprocher de ces dernières pour plus amples informations.

Précautions sanitaires générales à prendre

- ne pas se faire la bise, ne pas serrer la main
- éviter les rassemblements et essayer de garder une distance minimale entre personnes (1m)
- se laver très régulièrement les mains au savon ou au gel hydro-alcoolique.
- tousser et éternuer dans son coude
- utiliser des mouchoirs à usage unique

Personnes âgées et vulnérables

Les personnes âgées et/ou vulnérables **font partie des populations les plus à risque** face au coronavirus Covid-19. Plusieurs recommandations permettent de mieux les protéger face au risque de contagion. De façon générale, il faut éviter le contact avec les personnes âgées, peu importe si l'on tousse ou non. Tout contact avec une personne âgée peut la mettre en danger, même en étant d'apparence en bonne santé, les visiteurs peuvent infecter celles-ci.

Le mot d'ordre pour les personnes âgées de + de 70ans et/ou fragiles : rester chez soi ou limiter les déplacements le plus possible, croiser le moins de personnes possible.

Élections municipales

Le 1^{er} tour des élections municipales est maintenu.

Ouverture des bureaux dès 8h00. Fermeture à 18h.

Toutes les règles sanitaires énoncées ci-dessus doivent être respectées.

Un dispositif a été mis en place dans ce sens afin de limiter au maximum les risques (point de lavage des mains, nettoyage régulier des sols, tables, isolements, ...).

Vous pouvez utiliser votre propre stylo.

Depuis 13h ce jour, les rassemblements de plus de 100 personnes sont interdits. La situation évolue régulièrement et nous vous tiendrons informés sur les réseaux pour toutes nouvelles mesures mises en place.